

Rapport d'activité annuelle

2024-2025

En application de l'article 22 de l'ordonnance du 29 décembre 1958, tel qu'il résulte de la loi organique du 15 janvier 2021, « les membres du Conseil économique, social et environnemental remettent au président un rapport de leur activité annuelle. Ce rapport est rendu public sur le site internet du Conseil. »

Le rapport est annuel et individuel. Il présente l'activité du membre au sein du Conseil comme à l'extérieur quand il représente le Conseil. Tous les membres du Conseil sont invités à présenter le bilan de leur activité. Le premier rapport porte sur la période mars 2024-mars 2025.

Établi individuellement par chaque conseillère et conseiller, il s'inscrit néanmoins dans le cadre d'une activité collégiale qui s'exerce au sein du CESE chaque fois que les groupes, les formations de travail et l'Assemblée plénière se réunissent. Pour bien prendre la mesure de cette activité générale à laquelle contribuent les conseillers et les conseillères, le lecteur est invité à prendre connaissance du rapport d'activité du CESE.

*

I. Informations concernant la Conseillère ou le Conseiller

- **Prénom et nom** : jean-david ABEL
France Nature Environnement
- **Organisation représentée au CESE** :
Pilote réseau thématique
- **Fonction(s) dans l'organisation représentée** :
- **Groupe d'appartenance** : Environnement et Nature
- **Autre activité en dehors du CESE** : Représentations associatives régionales et nationales.
.....

II. Contribution aux avis, études, résolutions et contributions du Conseil

- Participation aux formations de travail (permanentes et temporaires) :

Types de formations de travail	Nom de la formation de travail
Formations permanentes	Commission Economie et Finances
Formations temporaires	Analyse de controverse Croissance-décroissance (étude conjointe des commissions ENV et ECOFIN)

- Contribution aux travaux du CESE au cours de l'année écoulée :

Liste des avis, études ou résolutions pour lesquels la Conseillère ou le Conseiller a eu une **contribution active** (auditions, entretiens, amendements, visites, référent RAEF ou PNR...).

Intitulé du texte (avis, études, résolutions, contributions...)	Modalités de contribution de la Conseillère ou du Conseiller (hors fonctions de rapporteur cf. <i>infra</i>)
Renforcer le financement des associations : une urgence démocratique	Propositions d'auditions - amendements (19) - portage de l'avis après validation
RAEF 2024 - Sortir de la crise démocratique	Propositions d'auditions + amendements
Transition écologique : croissance vs décroissance : de quoi parle-t-on ? (analyse de controverses)	Propositions d'auditions - amendements rapporteurs (37) - animation de deux groupes de travail
Nos modèles productifs face aux enjeux de transformation : quels défis pour l'avenir ?	Propositions d'auditions - amendements (69)
De la banalisation de la violence verbale au discours de haine. Décrypter, mieux agir pour restaurer le lien social	Participation à un GT

- **Travaux et textes pour lesquels la Conseillère ou le Conseiller a été rapporteur ou corapporteur :**

Formation de travail	Intitulé du texte	Date de saisine de la formation de travail par le Bureau	Date de présentation de l'avis en plénière
Commission Environnement + participation Commission EcoFi	Transition écologique : croissance vs décroissance : de quoi parle-t-on ? (analyse de controverses)		13/11/2024

- **Actions de mise en valeur des avis et préconisations du CESE :**

Intitulé du texte	Contexte et modalités de présentation du texte et des préconisations	Date de présentation du texte
Renforcer le financement des associations : une urgence démocratique	Présentation avis + préconisations devant le Conseil Parisien des Associations de la Ville de Paris. (Carrefour des associations).	28/01/2025

- **Précisions ou éléments complémentaires :**

La présente fiche ne concernant que la période printemps 2024 à printemps 2025, elle ne permet pas de traduire le travail fourni en début de mandature, de l'installation de celle-ci (le 18 mai 2021) au mois de mars 2025.

Au cours de cette période, pour complément :

- Participation aux travaux de la CT "Participation Démocratique" en vue de la production de l'avis : "Renforcement de la participation aux élections des instances à gouvernance démocratique"
- participation aux travaux de la Commission Environnement en vue de la production de l'étude : "Quelle place pour le nucléaire dans le mix énergétique français ?"
- initiation de l'APA "Financer notre Stratégie Energie-Climat : donnons-nous les moyens de nos engagements" + structuration auditions puis transmission à J. Grimault pour causes de contraintes personnelles
- participation à la vie du Groupe (réunions hebdomadaires + déjeuners de groupe) et participation à 4 séminaires du groupe, d'une durée d'une journée chacun.

III. Contribution à la vie de l'institution (hors avis, études, résolutions et contributions)

Type de participation	Rôle et activité de la Conseillère ou du Conseiller au cours de l'année écoulée
Responsabilités au sein du Conseil (Bureau, présidence de groupe, de formation de travail...)	
Participation à des groupes de travail internes	
Productions écrites visant à l'amélioration du fonctionnement de l'institution ou à la présentation de ses travaux	Contributions ponctuelles à la commission ECOFIN, notamment en ce qui concerne les 6 questions de l'analyse de controverses "croissances". Participation à des points récapitulatifs de l'avancée des travaux en commission (par exemple le 25/09/2024) avec préparation présentations, powerpoint, animation ponctuelle etc.
Représentations extérieures du Conseil	
Participations à des temps forts et/ou des évènements de valorisation de l'institution	Participation aux ateliers de Faire CESE 3 en décembre 2024.
Participation aux conventions citoyennes et autres dispositifs	
Autres formes de participation	

Modalités de participation aux travaux du groupe d'appartenance :

Participation à des réunions hebdomadaires les lundi, à distance, à raison d'une heure et demie (de 17.30 à 19.00), voire plus en fonction des exigences constatées et selon l'importance de l'ordre du jour.

Participation à sept repas de groupes d'une durée estimative d'une h 30 chacun, tenant également lieu de réunions de travail

Participation à un travail de groupe restreint autour du président de groupe + la représentante au bureau, sur des sujets de gouvernance du Conseil ou de contribution à des initiatives de celui-ci.